

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2013 À 18 HEURES 30

N° 3 - 105 / 2013 : SAS MPEI - ACCORD DONNE A LA SEM81 DE SOUSCRIRE A L'AUGMENTATION DU CAPITAL

L'An Deux Mille Treize, le 2 juillet 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POJJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Noël RAMON,

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christlne DEVOISINS, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2013

N° 3 - 105 / 2013 : SAS MPEI - ACCORD DONNE A LA SEM81 DE SOUSCRIRE A L'AUGMENTATION DU CAPITAL

Pilote : développement économique, enseignement supérieur, recherche

Services concernés : finances et budget, affaires générales et juridiques, direction générale des services

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

La SAS MPPI (Midi Pyrénées Photovoltaïque Investissements), créée en 2010, avait pour objet principal l'acquisition de centrales photovoltaïques sur bâtis de taille moyenne ou importante. Cette société, qui est devenue entre-temps la SAS Midi-Pyrénées Energies Investissements (MPEI), n'a pas pu atteindre ses objectifs suite au « moratoire » de 2011, instauré par le décret du 10 décembre 2011 et suspendant l'obligation d'achat de l'électricité produite par certaines installations utilisant l'énergie radiative du soleil.

Lors de l'assemblée générale de la SAS MPEI, le 24 Mai 2012, de nouvelles perspectives ont été avancées :

- La mise en œuvre d'une stratégie de diversification vers d'autres énergies renouvelables comme la méthanisation, l'éolien, la micro-hydraulique, ...
- La région Midi-Pyrénées, ayant adapté son plan climat vers toutes les formes d'énergies renouvelables, a proposé, par l'intermédiaire de sa SEM, la COGEMIP, de recapitaliser la structure.

Le capital pressenti est de 6 100 000 euros, souscrit notamment par 4 millions d'euros d'apport de la COGEMIP, avec plusieurs objectifs :

- Revoir les TRI (taux de rentabilité Interne) actuellement trop élevés,
- Faire émerger des projets viables mais ayant des difficultés à boucler leur tour de table,
- Etre en cohérence et complémentarité avec les dispositifs existants de la région (subventions, prêts bonifiés...).

La SEM 81 est actionnaire dans cette SAS à hauteur de 2.5% du capital soit 20 000 €. De par ses statuts, la SEM81 doit demander à ses actionnaires d'autoriser préalablement toute participation au capital d'une société tiers.

Il est proposé d'autoriser la SEM 81 à souscrire au capital à hauteur d'environ 1% du capital (au lieu des 2.5% du capital de MPPI initialement), soit 61 000 € si le capital total devait être effectivement porté à 6 100 000 euros.

Je sou mets donc à votre approbation l'accord de la communauté d'agglomération de l'Albigeois quant à la participation de la SEM81 au capital de la SAS MPEI.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil d'administration de la SEM 81 du 25 octobre 2012,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 25 juin 2013,

CONSIDERANT l'intérêt de disposer d'un acteur économique à même de favoriser l'émergence de projets en rapport avec la filière énergétique, axe majeur de développement pour l'agglomération albigeoise,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la participation de la SEM81, sise 1 avenue Général Hoche à Albi, au capital de la SAS MPEI à hauteur de 61.000 € maximum et environ 1% du capital social.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2013,

Le Président,



PUBLIE LE

10 JUL. 2013

REÇU LE

09 JUL. 2013

PREFECTURE DU TARN